

Arras, le 14 juin 2019

Lutte contre le frelon asiatique dans le département du Pas-de-Calais

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est un hyménoptère, originaire d'Asie continentale, Inde et Chine notamment, qui a fait son apparition dans le Sud-Ouest de la France en 2004, et identifié en 2018 dans le département du Pas-de-Calais.

En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que le frelon asiatique n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 m de distance sans risque. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. La piqûre, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille

Conseils :

▪ Tout d'abord, **il convient de bien identifier les caractéristiques physiques du frelon asiatique** (taille 3cm, tête noire et visage orangé, thorax noir, abdomen noir avec une large bande orangée, ailes fumées, extrémités des pattes jaunes).

Pour plus de renseignements consulter le site du muséum national d'Histoire naturelle : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

▪ En cas de détection d'un nid :

- **il ne faut en aucun cas s'approcher, toucher et tenter de détruire le nid.** La destruction doit être effectuée par des professionnels;
- **en cas de danger immédiat pour les personnes, contacter le service départemental d'incendie et de secours au 18.** Si le critère d'urgence n'est pas avéré, les sapeurs-pompiers factureront l'intervention;
- Dans les autres cas, contacter le **03.21.21.20.13** ou consultez le site de la préfecture :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Defense-et-protection-civiles/Frelon-asiatique>